



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2016

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 4 octobre 2016 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général et la greffière sont présents.

Madame la mairesse Marlene Cordato invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire de la personne suivante :

- Madame Diane Leduc, décédée le 22 septembre dernier à l'âge de 56 ans.

RÉSOLUTION 2016-10-513 **ORDRE DU JOUR**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'ajouter l'article 27.1 - **Promesse d'achat – Lot 2 502 464 – Chemin de la Côte Sud** - Accepter la promesse d'achat du lot et autoriser la signature de tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

D'ajouter l'article 30.1 – **Demandes d'autorisations auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques** – 156, chemin de la Grande-Côte.

D'ajouter l'article 31 D) 250 \$ à la Légion royale canadienne pour l'achat d'une couronne à l'occasion de la cérémonie du Jour du souvenir 2016.

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Monsieur Martin Drapeau

- Construction de résidences pour aînés dans le Faubourg;
- Réseau électrique métropolitain et les trains de banlieue.

**RÉSOLUTION 2016-10-514
DÉROGATION MINEURE – BÂTIMENT COMMERCIAL À ÊTRE
IMPLANTÉ SUR LE LOT 5 443 958 – COMPLEXE CORPORATIF
BOISBRIAND – ZONE C-3 403 - DOSSIER 1502-DM-257**

Monsieur Daniel Kaeser, président du Comité consultatif d'urbanisme et du développement économique, explique la demande d'une dérogation mineure relative au bâtiment commercial à être implanté sur le boulevard du Faubourg, sur le lot 5 443 958 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, dans la zone C-3 403 visant à réduire la marge avant minimale à 2,31 mètres entre le bâtiment et la ligne de lot, représentant une dérogation de 1,69 mètre, soit 42 % inférieure à la norme de 4 mètres prescrite à la grille des usages et normes du Règlement RV-1441 sur le zonage pour cette zone.

Après avoir exposé la demande, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure. À cette occasion, deux questions ont été adressées au conseil.

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'établir à 2,31 mètres la marge avant minimale entre la ligne de lot et le bâtiment commercial à être implanté sur le boulevard du Faubourg, sur le lot 5 443 958 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, dans la zone C-3 403.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-10-515
PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2016.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-10-516
PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION - PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} NOVEMBRE 2011 – RÉSOLUTION
2011-11-601**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE prendre acte du dépôt par la greffière du procès-verbal de correction de la résolution 2011-11-601 intitulée « Modification du Règlement RV-983 relatif au régime de fonds de pension des employés de la Ville de Boisbriand », conformément à l'article 92.1 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19).

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-10-517
RÈGLEMENT RV-1604 – ADOPTION**

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 13 septembre 2016;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1604 décrétant des travaux de réfection de la piscine municipale et leur financement par emprunt au montant de 253 000 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-10-518
RÈGLEMENT RV-1601 – RÉDUCTION DU TERME DE L'EMPRUNT**

ATTENDU que le Règlement RV-1601 décrétant l'acquisition de radios portatives pour le Service de sécurité incendie et son financement par emprunt a été adopté à la séance du conseil du 23 août 2016;

ATTENDU que dans le processus d'approbation du règlement, le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire exige une réduction de la durée du terme de l'emprunt;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

De réduire d'un (1) an la durée du terme prévu à l'article 4 du Règlement RV-1601 décrétant l'acquisition de radios portatives pour le Service de sécurité incendie, établissant à dix (10) ans le terme de l'emprunt et de ses refinancements.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-10-519
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE prendre acte du dépôt par la greffière du certificat attestant de la tenue de la procédure d'enregistrement du 27 septembre 2016 sur le Règlement RV-1603 décrétant des travaux de mise à niveau du poste de pompage Filion et autorisant un emprunt à cette fin.

Adoptée

**AVIS DE MOTION 2016-10-520
RÈGLEMENT RV-1441-051**

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1441-051 modifiant des dispositions administratives du Règlement RV-1441 sur le zonage.

**AVIS DE MOTION 2016-10-521
RÈGLEMENT RV-1476-7**

Monsieur le conseiller Denis Hébert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1476-7 modifiant le Règlement RV-1476 sur le Programme de crédit de taxes à l'égard des immeubles situés dans les parcs industriels de la municipalité.

**RÉSOLUTION 2016-10-522
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE prendre acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service dressée conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 1^{er} au 21 septembre 2016.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-10-523
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE prendre acte du dépôt par la trésorière du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 août au 15 septembre 2016 montrant un total des activités de 6 064 698,77 \$ comme suit :

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	4 334 511,63	
Activités financières d'investissement	497 411,21	
Total des chèques fournisseurs		4 831 922,84
Salaires – Dépenses	1 898 090,77	
Salaires - Déductions	(665 314,84)	
Total des salaires nets		1 232 775,93
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		6 064 698,77

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-10-524
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, en date du 15 septembre 2016, révisée le 16 septembre 2016, montrant un total de 276 971,23 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-10-525
EMPRUNTS AU FONDS DE ROULEMENT

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'autoriser la trésorière de la Ville à emprunter au fonds de roulement les sommes suivantes, remboursables sur une période de trois (3) ans, à savoir :

A) 10 000 \$ pour l'acquisition d'un système d'affranchissement, projet 11903;

B) 70 000 \$ pour des travaux de réfection de la rampe de déchargement d'abrasif.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-10-526
SOUMISSIONS - SERVICES PROFESSIONNELS POUR PLANS ET
DEVIS, SURVEILLANCE DES TRAVAUX DU CHEMIN DE LA GRANDE-
CÔTE, DE HUBERT-AQUIN À L'AUTOROUTE 13 – CONTRAT 2016-1515
- RÈGLEMENT RV-1597**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions sur invitation pour les services professionnels pour des plans et devis ainsi que pour la surveillance des travaux de réfection du chemin de la Grande-Côte (de Hubert-Aquin à l'autoroute 13), la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES
EFEL senc. 97, rue de la Couronne Repentigny (Québec) J5Z OB3
Équipe Laurence, Experts-conseils 700, chemin Avila Piedmont (Québec) J0R 1R3

ATTENDU que, les offres reçues ont été évaluées par un comité de sélection nommé suivant la Politique de gestion contractuelle adoptée le 18 janvier 2011;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 6 septembre 2016 ainsi que du rapport du comité de sélection du 27 septembre 2016.

D'accepter l'offre de EFEL senc., au montant de 73 584 \$ (toutes taxes incluses) celle-ci ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation pour la production des plans et devis ainsi que pour la surveillance des travaux de réfection du chemin de la Grande-Côte (de Hubert-Aquin à l'autoroute 13).

D'imputer la dépense au Règlement RV-1597.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-10-527
SOUMISSIONS – EXTRACTION DE SOUCHES ET PLANTATION
D'ARBRES – AUTOMNE 2016 – CONTRAT 2016-1521**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions sur invitation pour des travaux d'extraction de souches et de plantation d'arbres – Automne 2016, la Ville a reçu l'offre suivante :

NOM ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT (taxes incluses)
Jardin Dion inc. 121, rue Saint-Charles Sainte-Thérèse (Québec) J7E 2A9	70 031,28 \$

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics du 22 septembre 2016;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 20 septembre 2016.

D'accepter l'offre de Jardin Dion inc. au montant de 70 031,28 \$, taxes incluses, pour les travaux d'extraction de souches et de plantation d'arbres – Automne 2016.

D'imputer la dépense aux postes budgétaires 02 481 30 522, 02 481 30 537 et 22 100 00 879.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-10-528
SOUMISSIONS – TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RAMPE DE
CHARGEMENT D'ABRASIF – CONTRAT 2016-1522**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour les travaux de réfection de la rampe de chargement d'abrasif, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Constructions Valrive inc. 536, rue Gaétan Salaberry-De-Valleyfield (Québec) J6S 0A7	68 985,00 \$
Construction Arcade inc. 1200, rue Bernard-Lefebvre Laval (Québec) H7C 0A5	69 500,00 \$

Desjardins Excavation inc. 75, rue Daoust St-Eustache (Québec) J7R 5B7	73 354,05 \$
Construction N. Faucher inc. 533, boulevard Roland Durand Rosemère (Québec) J7G 4K3	83 900,00 \$

ATTENDU la recommandation du Service du génie du 29 septembre 2016;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 27 septembre 2016.

D'accepter l'offre de Construction Valrive inc. au montant de 68 985 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection de la rampe de chargement d'abrasif.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-10-529
SOUMISSIONS – DÉBLAIEMENT ET DÉNEIGEMENT DE
STATIONNEMENTS ET TERRAINS MUNICIPAUX – CONTRAT 2016-1523**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour le déblaiement et déneigement de stationnements et de terrains municipaux, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	SECTEUR	MONTANT (taxes incluses)
Déneigement Quirion enr. 204, chemin Bas Ste-Thérèse Blainville (Québec) J7B 1A7	Secteur 2	78 563,67 \$
Aménagement Expert Déneigement A. Lapointe 271, montée St-Charles St-Eustache (Québec) J7R 4K3	Secteur 1	193 985,82 \$
9108-4566 Québec inc. / Les Entreprises Pesant 3793, chemin Leroux Mirabel (Québec) J7N 2Z6	Secteur 1	146 799,98 \$
	Secteur 2	61 837,77 \$
	Secteur 3	54 289,62 \$
	Total des secteurs	262 927,37 \$
Pavage Dion inc. 20855, chemin de la Côte-Nord Boisbriand (Québec) J7E 4H5	Secteur 1	176 141,09 \$
	Secteur 2	77 758,85 \$
	Secteur 3	118 771,51 \$
	Total des secteurs	372 671,45 \$

Les Entreprises Charles Maisonneuve Itée 3865, rue Alfred-Laliberté Boisbriand (Québec) J7H 1P7	Secteur 1	237 179,07 \$
	Secteur 2	63 188,52 \$
	Secteur 3	94 913,01 \$
	Total des secteurs	395 280,60 \$

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics du 4 octobre 2016;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 29 septembre 2016.

D'accepter l'offre de Pavage Dion inc. au montant de 176 141,09 \$, taxes incluses, pour le déblaiement et déneigement de stationnements et de terrains municipaux du secteur 1, pour une période de trois (3) ans.

D'accepter l'offre de Les entreprises Charles Maisonneuve Itée, au montant de 158 101,53 \$, taxes incluses, pour le déblaiement et déneigement de stationnements et de terrains municipaux des secteurs 2 et 3, pour une période de trois (3) ans.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 330 20 535.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-10-530
SOUMISSIONS – TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER – PARC LINÉAIRE DU BOULEVARD DE LA GRANDE-ALLÉE – CONTRAT 2016-1527 – RÈGLEMENT RV-1551

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions sur invitation pour les travaux d'aménagement paysager du parc linéaire du boulevard de la Grande-Allée, la Ville a reçu l'offre suivante :

NOM ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT (taxes incluses)
Jardin Dion inc. 121, rue Saint-Charles Sainte-Thérèse (Québec) J7E 2A9	59 692,50 \$

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics du 4 octobre 2016;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 4 octobre 2016.

D'accepter l'offre de Jardin Dion inc. au montant de 59 692,50 \$, taxes incluses, pour les travaux d'aménagement paysager du parc linéaire du boulevard de la Grande-Allée.

D'imputer la dépense au Règlement RV-1551.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-10-531
SOUMISSIONS – ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT DE SAUVETAGE
TECHNIQUE EN ESPACE CLOS – CONTRAT 2016-1524**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions sur invitation pour l'acquisition d'équipement de sauvetage technique en espace clos, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Teknik Équipement inc. 90, rue Main North Hatley (Québec) J0B 2C0	29 238,09 \$
CSE Incendie & Sécurité inc. 5990, rue Vanden Abeele Saint-Laurent (Québec) H4S 1R9	44 634,04 \$

ATTENDU que l'offre de Teknik Équipement inc. s'est avérée incomplète;

ATTENDU la recommandation du Service de sécurité incendie du 27 septembre 2016;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 20 septembre 2016.

D'accepter l'offre de CSE Incendie & Sécurité inc. en excluant les articles indiqués au paragraphe 2.8 de la page 5 du cahier des charges spéciales totalisant 13 015,17 \$, ce qui réduit le montant de la soumission à 31 618,87 \$, taxes incluses, pour l'acquisition d'équipement de sauvetage technique en espace clos.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 928 00 760.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-10-532
SOUSSIONS – ACQUISITION DE TROIS CHARIOTS À AIR MOBILE
POUR LE SAUVETAGE TECHNIQUE EN ESPACE CLOS – CONTRAT
2016-1525**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions sur invitation pour l'acquisition de trois (3) chariots à air mobile pour le sauvetage technique en espace clos, la Ville a reçu l'offre suivante :

NOM ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT (taxes incluses)
Équipements Incendies CMP Mayer inc. 2250, rue André C. Hamel Drummondville (Québec) J2C 8B1	37 440,46 \$

ATTENDU la recommandation du Service de sécurité incendie du 27 septembre 2016;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 20 septembre 2016.

D'accepter l'offre de Équipements incendies CMP Mayer inc. au montant de 37 440,46 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de trois (3) chariots à air mobile pour le sauvetage technique en espace clos.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 928 00 760.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-10-533
SOUSSIONS – ACQUISITION D'UN SYSTÈME DE COMMUNICATION
POUR SAUVETAGE EN ESPACE CLOS – CONTRAT 2016-1526**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions sur invitation pour l'acquisition d'un système de communication pour sauvetage en espace clos, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Teknik Équipement inc. 90, rue Main North Hatley (Québec) J0B 2C0	38 791,61 \$
Équipements Incendies CMP Mayer inc. 2250, rue André C. Hamel Drummondville (Québec) J2C 8B1	68 743,55 \$

ATTENDU que l'offre de Teknik Équipement inc. s'est avérée incomplète;

ATTENDU la recommandation du Service de sécurité incendie du 27 septembre 2016;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 20 septembre 2016.

D'accepter l'offre de Équipements incendies CMP Mayer inc. en excluant les articles additionnels suggérés par le soumissionnaire totalisant 23 322,68 \$ ce qui réduit le montant de la soumission à 45 420,87 \$, taxes incluses, pour l'acquisition d'un système de communication pour le sauvetage technique en espace clos.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 928 00 760.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-10-534 COMITÉS DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

DE créer ou confirmer la création des comités ci-après et désigner les membres du conseil au poste indiqué en regard de leur nom à compter du 4 octobre 2016 et remplacer toute désignation antérieure, à savoir :

COMITÉS DE LA VILLE

Comité et comité relié	Poste
Comité de l'administration publique, des finances et de la retraite	Daniel Kaeser, président
Comité des communications	Lori Doucet, présidente
Comité consultatif d'urbanisme et du développement économique et Comité des partenaires	Daniel Kaeser, président Mario Lavallée, vice-président Marlene Cordato, présidente Daniel Kaeser, membre
Comité de démolition	Marlene Cordato, présidente Daniel Kaeser, vice-président
Comité de l'environnement	Jonathan Thibault, présidente Denis Hébert, vice-président Lyne Levert, membre

Comité de la famille et des aînés et Comité de suivi du plan d'action de la politique familiale	Jonathan Thibault, président Christine Beaudette, vice-présidente Jonathan Thibault, responsable Christine Beaudette, membre
Comité des loisirs, de la culture et de la vie communautaire et Comité de suivi du plan d'action de la politique culturelle et Comité d'intégration des personnes handicapées	Christine Beaudette, présidente Jonathan Thibault, vice-président Érick Rémy, membre Érick Rémy, responsable Jonathan Thibault, responsable
Comité d'orientation et de développement stratégique	Marlene Cordato, présidente Érick Rémy, membre Christine Beaudette, membre Jonathan Thibault, membre Daniel Kaeser, membre Lori Doucet, membre
Comité du plan stratégique	Christine Beaudette, présidente Marlene Cordato, membre
Comité des relations avec les citoyens	Lori Doucet, présidente
Comité de la sécurité routière et publique	Lori Doucet, présidente Mario Lavallée, vice-président
Comité de la toponymie	Érick Rémy, président Lyne Levert, vice-présidente
Comité de la Ville futée	Érick Rémy, président Jonathan Thibault, vice-président Mario Lavallée, membre

DE maintenir ces désignations en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient remplacées.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-10-535
COMITÉ DE RETRAITE - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE
L'EMPLOYEUR**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

DE nommer madame Lisette Dussault, trésorière, comme représentante de l'employeur au Comité de retraite en remplacement de monsieur André Drainville, directeur général adjoint, à compter du 1^{er} janvier 2017.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-10-536
PROCUREUR À LA COUR MUNICIPALE – AUGMENTATION DU TARIF
D'HONORAIRES**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'établir à 650 \$ par séance le tarif d'honoraires du procureur de la Cour municipale à compter du 30 août 2016.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-10-537
COLLECTE, TRANSPORT ET DISPOSITION DES MATIÈRES
RÉSIDUELLES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE
BOISBRIAND – MODIFICATIONS AU CONTRAT 2014-1417**

ATTENDU l'octroi du contrat 2014-1417 pour la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles sur l'ensemble du territoire de la Ville de Boisbriand à RCI Environnement couvrant la période du 5 janvier 2015 au 3 janvier 2020 suivant la résolution 2014-11-650;

ATTENDU l'intérêt d'ajouter des collectes additionnelles en 2017 et d'apporter des modifications applicables à l'année 2017;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

DE modifier le contrat de collecte, de transport et de disposition des matières résiduelles numéro 2014-1417 pour l'année 2017, de la manière suivante :

1° par l'ajout d'une collecte supplémentaire des bacs de compostage dans les secteurs 1 à 5, pour les mois de janvier, février, mars et décembre, quelque soit le contenant autorisé au contrat, augmentant ainsi le nombre de collectes de 39 à 43;

2° par le remplacement du jour de la collecte des déchets excédentaires, du premier jeudi du mois pour le même jour selon le secteur que celui de la collecte régulière des déchets dans la 2^e semaine complète de chaque mois;

3° par la collecte, sans frais supplémentaire, des paniers de matières recyclables dans les abribus.

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière à conclure, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

D'autoriser la dépense requise pour l'ajout des 4 collectes supplémentaires et d'imputer cette dépense au poste budgétaire 02 420 10 492.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-10-538
VENTE DE VÉHICULES – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser le Service des travaux publics à vendre par l'entremise de Les encans Ritchie Bros., les véhicules suivants :

No	Description	No série
C-31	Balai de rue Freightliner FC70, 2002	1FVAB3BVX2DK96072
C-76	Citerne Top-Kick, 1990	1GDP7H1JXLJ610210

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-10-539
PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) POUR LES ANNÉES 2014 À 2018

ATTENDU que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE s'engager à respecter les modalités du guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre de ce programme.

DE s'engager à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements

réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018.

D'approuver le contenu et d'autoriser l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation des travaux révisée réalisés avant le 30 septembre 2016, ainsi que les prévisions des dépenses pour les travaux admissibles qu'elle prévoit réaliser entre le 1^{er} octobre 2016 et le 31 mars 2017 et de tous les autres documents exigés par le ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

DE s'engager à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme.

DE s'engager à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-10-540
SIGNATURE D'UNE CONVENTION – RENONCIATION AU BÉNÉFICE DU
TEMPS ÉCOULÉ – TRAVAUX DE RÉFECTION DE DIVERSES RUES DU
SECTEUR OUEST SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE – CONTRAT
2013-1314**

ATTENDU que la Ville a accordé un contrat pour services professionnels à la firme Ingémax inc. pour la préparation des plans et devis et pour la surveillance des travaux de réfection de pavage, de bordure, de remplacement et/ou réhabilitation de conduites d'aqueduc et d'égouts sur diverses rues de la Ville, par la résolution 2012-11-582, adoptée le 6 novembre 2012, Contrat 2012-1284;

ATTENDU que la Ville a accordé un contrat pour services professionnels à la firme Solmatech inc. pour procéder à l'étude géotechnique, par la résolution 2012-10-513, adoptée le 2 octobre 2012, Contrat 2012-1280;

ATTENDU que la Ville a accordé à Asphalte, Béton, Carrières Rive-Nord inc., un contrat pour les travaux de réfection de diverses rues du secteur ouest du territoire de la Ville, par la résolution 2013-05-267, adoptée le 7 mai 2013, Contrat 2013-1314;

ATTENDU que certaines anomalies ont été constatées et que selon l'échéancier soumis, les travaux correctifs ne pourront être réalisés par Asphalte, Béton, Carrières Rive-Nord inc. qu'au printemps 2017 et que le délai de prescription des actions ou recours relativement aux relations contractuelles qui lient les parties seront expirés au moment de l'acceptation des travaux correctifs;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE renoncer, conformément à l'article 2883 du Code civil du Québec, au bénéfice du temps écoulé eu égard à tous droits, recours, réclamations, demandes, actions, pertes et dommages de quelque nature que ce soit.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer à cet effet une convention avec Asphalte, Béton, Carrières Rive-Nord inc., Ingémax inc. et Solmatech inc., consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-10-541
SIGNATURE D'UNE ENTENTE – PROLONGEMENT DES SERVICES
MUNICIPAUX SUR LE CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE –
ALIMENTATION DU SECTEUR BOISBRIANNAIS DE LA RUE HECTOR-
LANTHIER**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver le projet d'entente à intervenir avec la Ville de Saint-Eustache pour la fourniture des services d'aqueduc et d'égout sanitaire dans le secteur boisbriannais de la rue Hector-Lanthier.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer l'entente consentant à cet égale aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-10-542
MAINLEVÉE ET CONSENTEMENT À RADIATION – DROITS
RÉSULTANT D'UN JUGEMENT POUR NON-PAIEMENT DE TAXES ET
AFFECTANT LE LOT 3 006 374**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accorder mainlevée et consentir à la radiation de tous droits créés en faveur de la Ville aux termes d'une action, d'un avis et d'un jugement pour non-paiement de taxes, inscrits au Registre foncier du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, sous les numéros 1 016 917, 1 023 815 et 1 023 816 et affectant le lot 3 006 374 (propriété située au 359, rue Pascal).

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-10-543
PROMESSE D'ÉCHANGE DE PARTIES DE LOT ET CONTRIBUTION
POUR FINS DE PARC – ACCEPTATION DU DÉLAI DE VALIDITÉ DE LA
PROMESSE D'ÉCHANGE - PROJET LES MILLE-ÎLES DE BOISBRIAND**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'accepter le prolongement du délai de validité de la promesse d'échange de terrain et contribution pour fins de parc pour le projet Les Mille Îles de Boisbriand jusqu'au 30 novembre 2016.

D'autoriser la mairesse ou en son absence, le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-10-544
PROMESSE D'ACHAT – LOT 2 502 464 – CHEMIN DE LA CÔTE SUD**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accepter la promesse d'achat par Carolyne Collin et Jean-François Michaud du lot 2 502 464 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, au prix de 50 000 \$ payable comptant lors de la signature du contrat de vente, selon les modalités soumises.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-10-545
INSCRIPTION – FORMATION DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
D'URBANISME**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'autoriser l'inscription des conseillers Daniel Kaeser et Mario Lavallée à la formation de l'Association québécoise d'urbanisme, les 14 et 15 octobre 2016 à Saint-Eustache.

D'autoriser le remboursement des dépenses sur présentation d'un état appuyé des pièces justificatives.

D'imputer la dépense aux postes budgétaires 02 110 00 496 et 02 110 00 310.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-10-546
INSCRIPTION – JOURNÉE « TOURNÉE DES RÉGIONS : POUR UN
AVENIR DURABLE DANS LES LAURENTIDES »

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'autoriser l'inscription de la conseillère Lori Doucet à la journée « Tournée des régions : Pour un avenir durable dans les Laurentides » de la Coopérative de solidarité des entreprises d'économie sociale des Laurentides, le 14 octobre 2016 à Saint-Jérôme.

D'autoriser le remboursement des dépenses sur présentation d'un état appuyé des pièces justificatives.

D'imputer la dépense aux postes budgétaires 02 110 00 496 et 02 110 00 310.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-10-547
FERMETURE DE LA RUE CHAVIGNY – AUTORISATION

ATTENDU que la Ville de Boisbriand tiendra pour une 6^e année consécutive une soirée d'animation et de distribution de bonbons au Centre d'interprétation de la nature (CIN), le 31 octobre 2016, pour célébrer l'Halloween;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE fermer la circulation sur la rue Chavigny, le 31 octobre 2016, de 17 h 30 à 21 h, pour limiter la circulation automobile et pour pouvoir y installer une scène pour le spectacle d'animation.

DE transmettre une lettre aux résidents de la rue Chavigny pour les aviser de cette fermeture.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-10-548
DEMANDE DE DÉROGATION AU CONSEIL INTERMUNICIPALE DE
TRANSPORT DES LAURENTIDES – SERVICE DE TAXIBUS AUX AÎNÉS

ATTENDU que les municipalités de la MRC Thérèse-De Blainville sont partenaires dans le projet Centre de jour Chez soi en offrant le service de taxibus aux participants boisbriannais tous les vendredis vers l'OMH de Boisbriand;

ATTENDU que la fête de Noël pour tous les Centres de jour Chez soi de la MRC aura lieu à la Maison du citoyen et Place de la culture à Boisbriand, le jeudi 1^{er} décembre 2016 de 9 h à 15 h plutôt que le vendredi;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE demander au Conseil intermunicipal de transport des Laurentides d'accepter les demandes de taxibus des aînés de Boisbriand déjà inscrits au service pour le Centre de jour Chez soi, le jeudi 1^{er} décembre 2016 vers la Maison du citoyen et Place de la culture plutôt que le vendredi de cette semaine.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-10-549
AUTORISATION – TRAVAUX DE RELOCALISATION DES CONDUITES EXISTANTES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SANITAIRE EN SERVITUDE SITUÉES AU 156, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser la firme EFEL Experts-conseils inc. à solliciter auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement, l'autorisation pour la réalisation des travaux de relocalisation des conduites existantes d'aqueduc et d'égout sanitaire en servitude situées au 156, chemin de la Grande-Côte et à présenter tout engagement en lien avec cette demande.

DE s'engager à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, lorsque les travaux seront terminés, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité desdits travaux avec l'autorisation accordée.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-10-550
DEMANDES DE DONS ET/OU SUBVENTIONS

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'accorder un don et/ou subvention aux organismes suivants, au bon vouloir du conseil, à savoir :

- A) 200 \$ à Opération Nez rouge Laval – Basses-Laurentides pour la campagne 2016;
- B) 500 \$ à la Ligue Navale du Canada, succursale Boisbriand, pour l'organisation d'un souper soulignant leur 30^e anniversaire, le 19 novembre 2016;
- C) 850 \$ à la Maison Parenfant pour le projet de répit « Aux petits plaisirs » en 2016;

D) 1 000 \$ à l'Association des employés du Service des travaux publics de la Ville de Boisbriand, conformément au protocole d'entente intervenu entre la Ville et l'Association, le 3 mai 2007 pour la mise en œuvre du projet pilote de récupération et recyclage de métaux et matériaux plastiques aux ateliers municipaux;

E) 250 \$ à la Légion royale canadienne pour l'achat d'une couronne à l'occasion de la cérémonie du Jour du souvenir 2016.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-10-551
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION –
MAISON MODÈLE # 2 DU PROJET LES BERGES DE BOISBRIAND –
650, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE – LOT – 5 799 282 - ZONE
R-2 303-1

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 14 septembre 2016 portant le no R-16-CU-2754 et conformément au Règlement RV-1441 sur le zonage ainsi qu'au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis de construction de la résidence servant de maison modèle pour le projet Les Berges de Boisbriand à être implantée au 650, chemin de la Grande-Côte, sur le lot 5 799 282, dans la zone R-2 303-1 du Règlement RV-1441 sur le zonage et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- élévation avant en couleur, préparée par Gestion Architecturale Poirier, datée du 29 août 2016;
- plan de construction, préparé par Gestion Architecturale Poirier, daté du 29 août 2016;
- plan d'implantation, préparé par PLG Arpenteurs-géomètres, minute 29185, daté du 19 mai 2016;
- échantillons de matériaux.

Adoptée

RÉSOLUTION 2016-10-552
CASES DE STATIONNEMENT – DEMANDE D'EXEMPTION – FONDS DE
STATIONNEMENT – 349 à 359, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE – ZONE
C-2 235

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 14 septembre portant le no R-16-CU-2748 et conformément au Règlement RV-1441 sur le zonage, la demande d'exemption de fournir cinq (5) cases de stationnement pour l'immeuble commercial situé au 349 à

359, chemin de la Grande-Côte, lot 2 107 247 du cadastre du Québec, circonscription de Terrebonne, dans la zone C-2 235.

DE verser la somme de 15 000 \$ perçue pour l'exemption au fonds de stationnement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-10-553
RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES - RV-1497**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accuser réception du dépôt par le directeur général du rapport d'engagements temporaires dressé conformément au Règlement RV-1497 pour le mois de septembre 2016.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-10-554
ENGAGEMENT – PERSONNEL SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser l'engagement du personnel syndiqué suivant, à savoir :

Philippe Losier Zoé Croteau David Casaubon	Animateurs spécialisés au Service des loisirs à compter du 5 octobre 2016, en respect avec l'annexe D, art. 2a) et/ou D-1e) de la convention collective SCFP;
--	---

Philippe Marion Nickolas Vallières	Préposés sites et locaux au Service des loisirs à compter du 5 octobre 2016, en respect avec l'annexe D, art. 2a) et/ou D-1e) de la convention collective SCFP.
---------------------------------------	---

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-10-555
ENGAGEMENT – PERSONNEL NON SYNDIQUÉ**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser l'engagement du personnel syndiqué suivant, à savoir :

Jessica Barreiro	Spécialiste sports récréatifs au Service des loisirs à compter du 5 octobre 2016.
------------------	---

Adoptée

Avant de procéder à la considération du sujet qui suit, madame la conseillère Christine Beaudette informe le conseil et l'assemblée qu'afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, déclare s'abstenir de participer aux délibérations sur la question, de voter ou de tenter d'influencer le vote de celle-ci et qu'elle ne retire aucun intérêt pécuniaire direct ou indirect de cette approbation.

RÉSOLUTION 2016-10-556
MANUEL DES CONDITIONS PROFESSIONNELLES D'EMPLOI DU PERSONNEL CADRE – MISE À JOUR, NOUVELLE STRUCTURE SALARIALE ET ORGANIGRAMMES

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver la mise à jour, version révisée d'octobre 2016, du manuel des conditions professionnelles d'emploi du personnel cadre de la Ville de Boisbriand lequel inclut la nouvelle structure salariale du personnel cadre.

D'approuver la mise à jour des organigrammes du Service de sécurité incendie, du Service des travaux publics, du Service des ressources humaines et de la paie ainsi que celui de la Mairie et direction générale, tels que soumis en date du 4 octobre 2016.

Adoptée de tous les conseillers, sauf madame Christine Beaudette qui s'est abstenue.

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE

- Consultation citoyenne depuis le 8 septembre – 4 rencontres à venir;
- Signature avec la Ville de Saint-Eustache d'une entente pour l'utilisation de la piscine et bénéficier des activités du centre aquatique;
- Entrée en fonction d'une nouvelle cohorte de 24 nouveaux pompiers dont une pompière.

COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC

Madame Lori Doucet, District Dion

- Succès de l'activité de « Cross country ».

Madame Lyne Levert, District Sanche

- Contribution des bénévoles à la réalisation des activités.

Monsieur Denis Hébert, District Labelle

- Félicitations à la firme Kinova Robotique de Boisbriand pour son rayonnement à travers le monde;
- Remaniement des comités et commissions.

Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins

- Succès du brunch des aînés tenu la semaine dernière;
- 26 novembre prochain – Fête pour les gens qui fêtent leur 50^e anniversaire de mariage;
- Consultation publique en cours.

Madame Christine Beaudette, District Filion

- Sport de glisse du Club de ski Yahou;
- Journée spaghetti chez Milot le 17 octobre prochain au profit de la banque alimentaire;
- Activité de cross country.

Monsieur Jonathan Thibault, District Dubois

- Tournage d'une émission sur les jeunes élus qui sera présentée en 2017.

Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau

- Nuit des sans abris;
- Règlementation sur les chiens – en tout temps le gardien doit contrôler son animal et le tenir en laisse;
- Carte loisir.

Monsieur Érick Rémy, District DuGué

- Party d'huîtres de la Maison des jeunes Sodarrid;
- Parc du Domaine Vert.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur André Bordeleau	Articles 11 et 27.1
Monsieur Martin Drapeau	Articles 11 à 17, 18

**RÉSOLUTION 2016-10-557
LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

DE lever la séance à 21 h 5.

Adoptée

MARLENE CORDATO, mairesse

ME JOHANE DUCHARME, OMA
Greffière

